



9h⁰⁰ ACCUEIL CAFE

9h¹⁵ VIE DU CLUB

9h³⁰ CONFERENCE - Première partie

Avantages aux salariés, attention, Jurisprudence et contrôle URSSAF !

Une jurisprudence (un CE condamné, une première) et un important contrôle URSSAF mettent en avant des points essentiels pour la bonne gestion d'un CE.

Elles concernent l'activité des cartes de réduction :

- l'une d'elle atteste qu'elles ne peuvent être comptabilisées sur le budget de fonctionnement,
- l'autre considère le fait de les subventionner comme des avantages en nature.

Exposé de cette jurisprudence et du point de vue de l'URSSAF, du cadre légal avec analyse du contexte. Des solutions et des conseils seront exposés aux élus.

Avec Nicolas Dubost, expert auprès des CE et auteur du livre « Comités d'entreprise, syndicats, patrons : le grand remue-ménage »

10h³⁰ PAUSE

11h⁰⁰ CONFERENCE - Deuxième partie

Avantages aux salariés, attention, Jurisprudence et contrôle URSSAF ! -

Les CE, particulièrement en temps de crise, s'attachent à donner du pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés de leurs entreprises. L'amélioration du quotidien est en effet un axe fort de la mission dont ils sont investis.

Mais certains avantages sont soumis à charges sociales et à impôts sur le revenu !

Comment utiliser au mieux les budgets impartis ? Comment satisfaire les salariés sans se mettre en porte à faux avec la loi et l'URSSAF ? Réponses et conseils pratiques.

12h⁰⁰ COUP DE PROJECTEUR
Seine de Danse



Présentation de la 5ème édition du festival Seine de Danse (25 au 30 mai 2010), partenaire du Toit Citoyen.

12h³⁰ Possibilité de déjeuner au Club

Buffet froid réalisé par l'ESAT du Castel (13 euros TTC par personne)

14h⁰⁰ PAROLES D'ELUS

Le mandat de 4 ans...4 ans après : bonne ou mauvaise décision ?

4 ans après sa mise en place, le Toit Citoyen revient sur ce nouveau mandat :

- quels en ont été ses bénéficiaires, ses lacunes ?
- Comment a-t-il été mis en place dans certains CE ? Avec quels aménagements ?
- Qu'a-t-il apporté au sein de votre comité ? Comment vous aide-t-il ou vous dessert-il ?
- Que pensez-vous préférable : deux, trois ou quatre ans ?

Nicolas Dubost nous livre son analyse et débattrà sur l'avenir du CE en commentant le récent rapport Barthélémy-Cette sur la Refondation du Droit Social basée sur la conciliation de l'efficacité économique et la protection des salariés.

En innovant sans affaiblir, ce rapport préconise un nouveau seuil pour les DP, une extension de la DUP et une vraie réforme du CE par la sortie de l'employeur avec un secrétaire devenant président...

Les élus du Toit Citoyen échangeront autour de leur mandat, de ses conditions d'exécution et surtout de son avenir...

16h⁰⁰ FIN DES DEBATS

PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE TOIT CITOYEN

- ◆ 8 juin : Journée Citoyenne
- ◆ 25 juin : Assemblée Annuelle des Adhérents
- ◆ 14 juillet : Citoyenne Party



INSCRIPTIONS

Par mail :
info@toitcitoyen.fr

Sur internet :
www.toitcitoyen.com

Réservations déjeuner
Avant le **30 avril** impérativement !

Par téléphone :
01 49 07 27 81

Par Fax :
01 49 07 27 38